



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **Coûts exorbitants des maisons des aînés : l'AREQ demande à mettre un frein au projet et à prioriser les soins à domicile**

**Québec, le 4 mai 2022** – Encore aujourd'hui, nous apprenions que le projet de maisons des aînés allait coûter beaucoup plus cher que prévu. Le gouvernement, qui avait déjà annulé des appels d'offres, car les soumissions étaient trop dispendieuses, se bute à nouveau à des coûts encore plus exorbitants, perdant déjà des millions de dollars dans chaque appel d'offres raté.

Ainsi, [l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec \(AREQ-CSQ\)](#) demande à mettre un frein au projet de maisons des aînés, qui n'a jamais été souhaité par personne, ni par les experts, ni par les associations, ni par les personnes aînées elles-mêmes. L'effort prioritaire devrait être placé dans les soins à domicile et dans la rénovation des CHSLD actuels, des choix plus économiques et qui répondent mieux aux besoins exprimés par les personnes aînées.

« Nous venons tout juste de participer aux États généraux sur les conditions de vie des aînés, regroupant une centaine de participants, d'experts et de représentants de la société civile. Dans toutes les solutions apportées à la table pour répondre au défi démographique du Québec et aux besoins des personnes aînées, jamais les maisons des aînés n'ont été mentionnées. Il est évident que les soins à domicile sont la priorité pour tout le monde », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

#### **Les soins aux aînés : une chaîne rouillée avec un maillon affaibli**

Les pertes d'autonomie dues au vieillissement doivent être abordées tout au long de la vie des personnes aînées. Depuis trop longtemps, au Québec, la priorité est accordée aux hôpitaux et aux institutions d'hébergement. En effet, en l'absence de soins et de services à domicile, qui ont été négligés depuis des décennies, trop d'aînés finissent par se retrouver subitement à l'urgence et déracinés de leur communauté pour être placés en hébergement. Or, si plus d'efforts étaient mis à la prévention et aux soins et services à domicile, il y aurait beaucoup moins de pression sur les CHSLD, ces établissements qui d'ailleurs ont manqué d'amour dans les budgets de tous les gouvernements qui se sont succédé.

« Le modèle québécois de soins aux aînés est dépassé, coûteux et ne répond pas aux besoins et à la dignité des aînés. Faisons tout ce qui est possible pour maintenir l'autonomie des personnes et leur permettre de vivre là où elles le souhaitent le plus longtemps et, si ce n'est vraiment plus possible, assurons-nous que nos centres d'hébergement soient en mesure de leur offrir des soins de qualité, de la sécurité et de la dignité », ajoute Mme Lapointe.

#### **Agir avant qu'il ne soit trop tard**

Rappelons que le défi démographique du Québec est parmi les plus importants de la planète. Plusieurs pays n'ont pas tardé à innover pour assurer des soins et des services de qualité à une population vieillissante. Le Québec a énormément de rattrapage à faire et chaque journée où nous budgétions des milliards dans un projet, qui va dans le sens inverse de ce qu'il faudrait faire, s'avère une occasion manquée avant de frapper le mur de 2030, où le vieillissement de la population et la demande de soins et de services atteindront un sommet.

## **À propos de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications  
Cell. : 418 802-1357 / Courriel : [labrecque.samuel@areq.lacsq.org](mailto:labrecque.samuel@areq.lacsq.org)